

Check de votre prévoyance professionnelle (LPP)

Profitez-vous de tous les avantages des solutions de prévoyance pour médecins?

Prenez cinq minutes pour le check de votre prévoyance professionnelle LPP et regardez si vous disposez d'un potentiel d'optimisation de votre prévoyance professionnelle:

Connaissez-vous les solutions des caisses de pension de FMH Insurance Services? oui non

Nos offres sont orientées sur les besoins des médecins. Selon l'offre vous profitez p.ex. des coûts d'administration peu élevés ou d'un taux de conversion élevé. Une comparaison d'optimisation vaut la peine, car votre contrat actuel peut normalement être résilié au 30 juin pour la fin de l'année.

N'avez-vous plus de possibilités de rachat dans votre LPP? oui non

Les rachats LPP peuvent être entièrement déduits de votre revenu imposable. Ainsi vous pouvez selon votre montant imposable et votre lieu du domicile économiser jusqu'à 45% d'impôts. Les possibilités de rachats diffèrent d'une caisse à l'autre.

Connaissez-vous les prestations de votre LPP et correspondent-elles à vos besoins? oui non

Seul celui qui connaît parfaitement sa caisse de pension peut planifier sa retraite d'une manière optimale. Les conseillers de FMH Insurance Services vous conseillent volontiers et vous montrent quelles prestations doivent être assurées pour vous éviter des lacunes de couverture.

Avez-vous observé si vous pouviez augmenter la cotisation d'épargne? oui non

Lors de l'augmentation de la cotisation d'épargne du plan LPP vous disposez d'un montant de rachat potentiel plus haut, solution à utiliser pour une optimisation fiscale. Une caisse de pension corporative permet de trouver une solution pour le paiement d'une cotisation d'épargne atteignant jusqu'à 25% du salaire assuré.

Votre épouse/votre époux est-elle/il affiliée/é à une prévoyance professionnelle? oui non

Souvent dans la réalité le conjoint travaillant au cabinet ne reçoit pas de salaire pour son activité et ainsi n'est pas affilié à une prévoyance LPP. En versant un salaire, le conjoint peut participer à une prévoyance LPP et en plus souscrire un 3^{ème} pilier lié a.

Est-il nécessaire de transformer tout votre avoir de vieillesse en rente? oui non

En séparant la partie obligatoire de la partie subobligatoire de la prévoyance vous augmentez votre flexibilité. A côté des avantages fiscaux vous pouvez après votre retraite disposer à votre convenance de votre argent, tout en maintenant vos besoins de base par le versement d'une rente assurée, prélevée sur la partie obligatoire de votre prévoyance.

Evaluation

0x non: Sincères félicitations, vous avez déjà envisagé une optimisation de votre prévoyance

1-6x non: Vous disposez d'un potentiel d'optimisation important. Nous vous conseillons de vous adresser rapidement à un spécialiste en prévoyance de FMH Insurance Services.



Talon-réponse

Prière de l'envoyer ou le faxer au: 031 959 50 10

Prénom / Nom _____

Adresse _____

NPA / Lieu _____

Date de naissance _____

Téléphone privé/cabinet _____

Atteignable le plus facilement (heure) _____

Adresse e-mail _____

Je désire un conseil personnalisé.
Prière de m'appeler.

Je suis intéressé à:

- | | |
|--|--|
| <input type="radio"/> Pilier 3a | <input type="radio"/> Caisse de pension LPP |
| <input type="radio"/> Planification retraite | <input type="radio"/> Assurance protection juridique |
| <input type="radio"/> Planification financière | <input type="radio"/> Assurance RC professionnel |
| <input type="radio"/> _____ | |



Roth Gyax & Partner AG ■ Service de coordination
Moosstrasse 2 ■ 3073 Gümligen
Telefon 031 959 50 00 ■ Fax 031 959 50 10
mail@fmhinsurance.ch ■ www.fmhinsurance.ch